



## HABILITATION ELECTRIQUE H2v-HC / Recyclage

### HAB ELEC H2v-HC / RECY



Article R4544-10 : Un travailleur est habilité. L'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité.

#### OBJECTIFS :

- Maintenir et actualiser les compétences en sécurité nécessaires au personnel électricien ayant besoin de gérer ou d'assurer des travaux d'ordre électrique en haute tension sur des installations électriques ou dans leur voisinage et effectuer la consignation avec les mesures de sécurité correspondante.

#### PUBLIC VISÉ :

- Exécutant et chargé de travaux hors tension en haute tension. Toutes personnes devant réaliser la consignation pour travaux sur des installations électriques haute tension et ayant déjà reçu une formation il y a 3 ans ou plus.

#### EFFECTIF :

De 4 à 10 personnes

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI :

- Évaluations théorique et pratique.
- Attestation de fin de formation.

#### TARIFS :

**880,00 €** par participant

*Pour un tarif en intra, nous contacter*

#### PRÉREQUIS :

- Avoir effectué la formation initiale H2-HC.

#### DURÉE :

14,00 heures, soit 2 jours

#### MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- Remise d'un livret.

#### ACCES HANDICAPÉS :

Oui

#### PROCHAINE(S) SESSION(S) :

Pour connaître les prochaines dates, veuillez nous contacter au 41.02.10 ou à [contact@afc-spm.com](mailto:contact@afc-spm.com)

**DESCRIPTION :**

**PROGRAMME**

- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.).
- Les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique.
- Les équipements de protection collective.
- Les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
- Les opérations de la consignation et les documents associés.
- Les documents applicables dans le cadre des opérations.
- Les mesures de prévention à observer lors d'une opération.
- Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- La conduite à tenir en cas d'incendie.

**EVALUATION**

- Evaluations théorique et pratique.
- Attestation de fin de formation.